L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 21 JUIN 1883.

SPECTACLES, BALS, &c

Le Pavillon d'été de Faranta

A été transféré au coin des rues Canal et Villeré.

The Ulme Operatic vocalists WILLIAMS and ESSEX.

Matinées le Mercredi, le Samedi et le Dimanche.

Entrée........10 cents

Wheeler & Wilson

Silent No 8.

La machine le meilleur marché à acheter

PARCE QUE C'EST

La plus facile à comprendre, La plus facile à diriger, Celle qui fonctionne le mieux, La plus durable.

—AUSSI—

Elle fait le travail le plus perfectionné.

A vendre Comptant ou à des conditions faciles.

WHEELER & WILSON M'F'G Co

102 rue du Canal,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Demandez des listes de prix.

11 mai—3mDMaJ

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.

L'Hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1883.

Des bateaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis, à 5 heures P. M. Malle quotidienne entre les sources et [illegible] par voie de Bucksteman. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins, le scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies du Sexe. Prix $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, etc., s'adresser à

J. CONNER & CIE.,
Sources de Bladon, comté Choctaw, Ala.

Billet pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage, $14.55. Pour plus amples informations, s'adresser à L. L. LYONS, coin Camp et Gravier; CHARLES BALLEJO, coin Jackson et St. Charles.

8juin—3m—DimMarSam

AVIS AU PUBLIC VISITANT LE WEST END.

Le seul endroit de la plateforme où se vendent sous le Pavillon et aux tables devant le Pavillon Crèmes à la Glace, Biscuits, Sorbets, Limonades Glacées, Soda, Mead, Eaux Minérales, Gâteaux et Candis. Nous garantissons la pureté de nos consommations et la modicité de leurs prix.

O. & J. McCLOSKEY,
PAVILLON DU WEST END.

13 mai—1m, 1 mois—Dim, Mar, Jeudi.

CRAWFORD'S Mexican Gulf Hotel, Pass Christian Mississippi.

Ce nouvel hôtel, d'une grande élégance, et où tout a été disposé pour le confort des familles, ouvrira pour la saison de 1883, SAMEDI, 16 juin. Il sera répondu immédiatement à toute demande de chambres faite par lettres ou par télégramme.

M. J. CRAWFORD, administrateur.

18 mai—1 m

HOTEL DE L'EUROPE, A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés.

1er mai—3m

Le Stock le plus vaste au Sud, de voitures.

Fred. N. THAYER.

109 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St. Charles, et 13 rue de l'Union. (Entrepôts, rue Gravier, 217) Dépôt du Grose & Brand Manufacturing Company.

Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Buggies, Voitures, Harnais, Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.

18 mars 83—1an

BODLEY BROTHERS

Ont l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 2 et à 4 mules, charrettes à boeufs, etc. [illegible] Nous appelons l'attention sur nos wagons [illegible] Dépôt 61 rue Carondelet

Avis aux Planteurs Sucriers.

Notre steamer Twobent (bâteau-remorqueur) JOS B. WILLIAMS sera ici, sous peu, remorquant une très forte quantité de Charbon Pittsburgh de la meilleure qualité. Les planteurs de la côte et du Bayou Lafourche trouveront de leur intérêt de s'adresser à nous qui offrons des avantages spéciaux.

DESFORGES, MONTAGNET & Cie,
34 rue Carondelet

Treso—ou 6 août

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.

187 - - Rue du Canal - - 187

AU PREMIER,

ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment de marchandises de printemps et d'été, provenant des premières fabriques de France et d'Angleterre.

Ces articles ont été choisis avec le soin le plus minutieux; ils sont ce qu'il y a de plus nouveau et se recommandent par la qualité, la variété et le bon goût.

M. Boissonneau prie ses clients de vouloir bien l'honorer d'une visite et examiner toutes ses étoffes, dont le détail serait trop long.

M. Boissonneau n'emploie dans ses ateliers que des ouvriers de première classe, et il apporte un soin [illegible] à l'exécution aux prix très modérés.

8avril—au 23 oct

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

Grand arrivage de Pianos de toute grandeur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable. Accords et réparations plusieurement garantis. J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désirent se défaire de leurs Pianos.

17oct—

Liste des lettres étrangères non réclamées à la Poste de la Nouvelle-Orléans pour la semaine finissant samedi, 16 juin 1883.

Abbie Sam	Hess T L
Bohedille Secondine	Jenner John
Bentley Herwig	Keller Charles
Beachey M	Lejeune Mariaula
Belfield Guy Vivian	Léo Lorenzo
Cappellini Giuseppe	Lacombe William S
C Benn A S	Leon a & Cie
the gerant Orleans	Lorme Costantino
Gael Salvatore	Léonard Johann
Davis William	Loudener G H
Dietrich Hermann	Meyer John
Duncan High Capt	Moret Célestin
De Mohnaraigiky	Meng Denis Dr
Dubichet M	Mirerville
Ewerts Morris	Muller E Bruno
Fischer Edouard	Mima Jose Campo
Garcia Angelina	O'Brien Thomas
Gaia Capo Bartoldi	Pallise John
Gudin Ernest	Prince Elie
Gouyon G Madame	Petri G Card.lis
Gatens George	Paddler J
Haynes Henry	Petronella Bernardo
Ascolia Ernst	Petri Louis
Birchmann E James	Pollitan Manuel
Pol te Athanase	Stacy F
Bizette Baldasaro	Thern Eng
Ruganz Emmanuele	Ulrich W J
Spolo J D	Welch F E
Schilling M	Yong Pet r
Zane r Auguste	Yaap F D

W. B. MERCHANT
Maître de Poste

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu y noté.

17 oct—

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

29 mars—83—1 an

1848. 1848

Importateur de Galvanisme,

C. ROUYER,

Au coin des rues Chartres et Conti, N.O

J'invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que: Bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, convexes et concaves, orfèvrerie d'argent et plaquée, services de tables complets, couverts Alfénide, gravures, etc., etc. Articles pour restaurants, hôtels et cafés, le tout garanti 1ère qualité. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.

Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.

Echange et achat de vieux objets: Achat de diamants, vieil or et vieil argent.

Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.

Posé et changé de verres de lunettes et pince nez à prix excessivement réduits.

1 So—844—DMaJ

Portable Electric Lighter

PRIX $5.00.

Appareil scientifique et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, des fabriques, des mines, etc. L'appareil est complet, le courant électrique étant produit par une action chimique. Il peut servir d'après les procédés, moyennant une dépense additionnelle, pour donner l'alarme quand les voleurs pénètrent quelque part avec effraction, ou comme batterie médicale, comme sonnette d'appel ou pour allumer automatiquement le gaz au moyen de l'électricité. Quand il sonne l'alarme, le voleur est immédiatement environné de lumière et signalé par la sonnerie. On a besoin d'agents de confiance pour tous les Etats-Unis. Envoyez un timbre pour la circulaire. PORTABLE ELECTRIC LIGHT CO, 22 Water Street, Boston. Incorporée en vertu des lois du Massachusetts en décembre 1882.

Un "Portable Electric Lighter" pour $5 se vend maintenant de toutes parts par la "Portable Electric Light Co., 22 Water Street, Boston. C'est un appareil sur et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, etc.—Scientific American, New York, 16 décembre 1882.

22 avril—3 m. mar. J. D.

CONSULAT DE FRANCE

A

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 11 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Cécile Barbé	Gérard, F
Abadie, Jean Marie François	Godin, C
Bisotte, Vincent	Lafond, L
Bourru, De Vve	Lamarde, les époux
Brugère, Joseph	Lamasson, J G
Brunet, François	Lanchamagne, F
Caubert, François	Latapie, D
Cavatin, J M L	Lourdal, D
Cornish, Louis M	Le Maréchal, C
Curtelin, Michel	Mauxy, F
Dalicot, J J M V	Morin, C G
Decosta, Jean	Menneré, Dame Capelle
Deiss, Vve	Pillet, Vve Marie
Desquestes, François	Ramondou, Albert
Despax, J M	Renault, A F
Dheréhoucourt, Aug	Richard, Marie
Dumas, Ed	Robert, Louis
Dumas, P	Rousseaud, H J
Fenton, B	Sahuqué, Dame Neilhan
Gardères, Vve	Sinon, M F
Gerry, P	Sabatain, Vve
Gariepied, E	Trémeau, Louis Baptiste
Gérard, J D	Verginia, S
	Verret, les époux.

Le Gérant du Consulat de France,
FRANÇOIS NAYONE.

La Nlle-Orléans, le 1er juin 1883.

Proclamation de la Quarantaine lancée par Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

Attendu que le 8me jour du mois de mars 1883, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a saisi le Gouverneur de l'Etat de lancer sa proclamation annuelle de la quarantaine, et a bien voulu aviser aux prescriptions de cette quarantaine;

DONC, conformément à la loi et sur la recommandation du dit Bureau de Santé, je lance ici ma proclamation établissant à partir du 1er jour du mois de mai 1883, la quarantaine dont voici les ordonnances;

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, des ports suivants: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan; des ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto-Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, seront détenus dix jours pleins; et les navires et les cargaisons subiront un nettoyage et une désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports aux environs de l'isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telles inspection, désinfection et détention que détermineront le Bureau de Santé; dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St-Thomas, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad, de Gaïra, Cartagena, Savanille Barranquilla, La Guayra, Georgetown, Cayenne, et Paramaribo.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation; et le Bureau de Santé est requis d'intenter des poursuites judiciaires contre tout violateur de cette proclamation ou des lois de l'Etat relatives à la quarantaine.

Fait sous ma signature et avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 8ème jour du mois d'avril 1883.

Signé: S. D. McENERY.

(Sceau.)

Par le Gouverneur:
OSCAR ARROYO,
Sous-Secrétaire d'Etat.

C. P. SCHUMACHER,

FABRICANT DE CHAUSSURES,

311......Rue Dauphine......311

Entre Hôpital et Quartier.

Spécialité de chaussures confectionnées d'après mesure, à bas prix.

Bottes et souliers, cousus ou à vis, confectionnés d'avance ou faits sur ordre.

27 mai—1m—dim, mer, ven

Alph. WALZ,

FABRICANT DU CÉLÈBRE

MALAKOFF BITTER,

94 et 96 rue Conti, Nouvelle-Orléans

Succursale à Paris.

14 mai—6m—Dim. Mer. Vend

COKE. COKE.

Villéré & Hébrard,

Encoignure Commune et Carondelet.

Marchands en gros et en détail de charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel, ont l'honneur d'annoncer aux familles, restaurants et autres établissements se servant de COKE, qu'ils en ont continuellement en mains un stock considérable qu'ils sont à même de livrer dans le plus bref délai les ordres qu'on voudra bien leur confier.

24 mai—1anDMarV

LSL [Louisiana State Lottery logo]

CETTE LOTERIE est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LE GRAND TIRAGE

MENSUEL

De la Loterie à $5.

CLASSE G.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 10 Juillet 1883.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000!

1967 LOTS!

LE TOUT S'ELEVANT A

$265,500!

Le tirage commencera ponctuellement 11 h. du matin.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit		$75,000
1 Lot de	25,000,		25,000
1 Lot de	10,000,		10,000
2 Lots de	6,000,		12,000
5 Lots de	2,000,		10,000
10 Lots de	1,000,		10,000
20 Lots de	500,		10,000
100 Lots de	200,		20,000
300 Lots de	100,		30,000
500 Lots de	50,		25,000
1,000 Lots de	25,		25,000

PRIX D'APPROXIMATION

- 9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf numéros voisins du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit.......6,750
- 9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf numéros voisins du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit.......4,500
- 9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf numéros voisins du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.......2,250

1,967 Lots se montant à.......$265,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes, et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similes de nos signatures y apposées, dans ses avis.

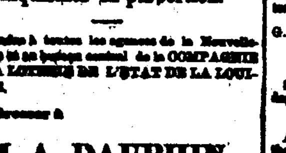

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, New York Exchange ou billet sur la Nouvelle-Orléans.

Enregistrez vos lettres, contenant de l'argent ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

Toutes lettres sans réponse signifient un refus. Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans. Pour informations écrivez à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ASSURANCES

Southern Insurance Company of New Orleans

(Compagnie d'Assurance du Sud de la Nlle-Orléans.)

RUE DU CAMP, 31.

CAPITAL.......$300,000

Exposé de ses opérations des six (6) premiers mois et 10 jours (soit du 20 novembre 1882 au 31 mai 1883.)

Primes reçues—

Sur les risques d'incendies		$62,159 52
Sur des risques de mer		6,599 52
Sur des risques de rivière		5,586 27
Primes totales		$74,345 32
Pertes payées		
Sur des risques d'incendies	$3,070 31	
Sur des risques de mer	3,419 36	
Sur des risques de rivière	355 93	
	$6,845 60	
Escomptes et commissions	9,686 64	
Réassurances et primes remboursées	4,961 80	$21,494 04
Surplus		$52,851 28

ERNEST MILTENBERGER, président.
SCOTT McGEHEE, secrétaire.

Cette compagnie assure aux prix courants ou taux du tarif les plus réduits, alloue l'escompte comptant usuel, et en outre, partage entre TOUS ses assurés, à la fin de chaque année fiscale,

50 pour cent

de ses profits, après en avoir déduit six (6) pour cent d'intérêt par an sur le fonds-capital.

La charte pourvoit aussi que 25 pour cent des profits soient mis de côté comme fonds de réserve, lequel fonds doit s'accumuler jusqu'à ce qu'il se soit élevé à $300,000, et ne peut jamais être touché si ce n'est pour le paiement des pertes après que tous autres fonds de la compagnie (le fonds-capital excepté) auront été épuisés.

Aucune autre compagnie n'offre ces avantages ni n'est fondée sur des bases plus solides et plus conservatrices.

Les souscriptions à son fonds-capital sont complètes et entièrement libérées.

La grande libéralité de la compagnie à l'endroit de ses assurés la recommande au patronage public qu'elle sollicite respectueusement.

Pertes promptement et équitablement ajustées et payées.

14juin—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-neuvième état annuel.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1883, les primes non-échues de l'année précédente y comprises:

Risques de feu		$248,848 79
Risques sur les mers		22,022 70
Risques sur les rivières		22,912 63
Total des primes		$293,784 12
Moins les primes non-échues		75,281 00
Primes nettes, échues le 31 mai 1883		$218,503 12
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$56,527 62	
Sur risques maritimes	12,301 23	
Sur risques de rivières	4,495 50	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	26,164 16	
Réassurances et primes remboursées	16,100 26	
		$116,488 79
Profit		$102,014 33

La Compagnie possède l'actif suivant:

Immeubles	244,820 53
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	61,333 73
Billets garantis par hypothèque et nantissement	149,320 00
Billets à recevoir	61,096 58
Primes en voie de collection	26,450 06
Actions du Vallette Dry Dock Co	11,362 50
Actions du New Orleans Water Works Co	12,600 00
Bons Consolidés de la Louisiane	13,426 25
Mandats sur la ville (City Time)	3,000 60
Jugement sur billets hypothécaires	4,232 00
Argent en caisse	22,979 62
	$656,284 49

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 11me jour de juin 1883.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11me jour de juin 1883, il a été résolu de décider, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1883, payable le troisième LUNDI du mois de juillet prochain.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR,	CHAS. LAFFITTE,
	JOS. A. SHAKESPEAR.

13juin—

Compagnie d'Assurance à Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849. —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT.......$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre les risques d'incendie.

W. B. LYMAN.......Président.
CHAS. H. DOLSEN.......Vice-Président.
CHAS. E. RICE.......Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Paul B. Mortimer,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
W. B. Conner,	Ed. Marechal,
George W. Sentell,	Edward Mehle,
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados,
T. Marioni,	Henry L. Flash,
Lucien Delery,	A. H. Howard,
Charles H. Dolsen	Samuel Katz,
Reuben G. Bush,	S. P. W. Bachman,
Peter Calder,	Wm Gerig,
S. O. Cohen,	John D. Mahar,
W. A. Phelps,	A. Bouvillain,
M. Gillis,	G. E. David.
Wm. B. Lyman,	

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

10juil82—1an vèe

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS,

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1883 including unearned premiums of the previous year—

On Fire risks		$248,848 79
On Marine risks		22,022 70
On River risks		22,912 63
Total premiums		$293,784 12
Less unearned premiums		75,281 00
Net earned premiums 31st, May, 1883		$218,503 12
Losses paid—		
On fire risks	$56,527 62	
On marine risks	12,301 23	
On river risks	4,495 50	
Taxes and expenses, less interests	26,164 16	
Reinsurances and return premiums	16,100 26	
		$116,488 79
Profit		$102,014 33

The company has the following assets:

Real estate	$244,820 53
Bank, Railroad and other stocks	61,384 78
Notes secured by mortgage and pledge	149,320 00
Bills receivable	61,096 58
Premium in course of collection	26,450 06
Stock of Vallette Dry Dock Co	11,362 50
New Orleans Water Works Co	12,600 00
Louisiana Consols	13,426 25
City time	3,000 00
Judgment on mortgage notes	4,232 00
Cash on hand	22,979 62
	$656,284 49

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1883.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 11th day of June, 1883, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1883, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR.	CHAS. LAFFITTE,
	JOS. A. SHAKESPEAR.

13 juin—

L'UNION FRANÇAISE,

Bulletin du Bureau de Placement.

Travailleurs inscrits: Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Teinturiers, recommandés arrivés de France.

S'adresser, verbalement ou par lettre, au siège de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 P. M.

Nota-Bene—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New-York.

Tous nos renseignements sont fournis gratis.

9fév—1an MaJD

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

William P. Smith vs. Thomas Reilly Brady.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 8581—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 7 juillet 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, sur l'îlot borné par les rues Fulton, Nouvelle-Levée, St-Joseph et North Market, désignés par les numéros deux et trois sur un plan connu comme le plan de J. A. Beard; les dits terrains mesurant ensemble quarante-huit pieds un pouce et quatre lignes rue Nouvelle-Levée, et rue Fulton, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds deux pouces et sept lignes sur la limite du côté de la rue St. Joseph, et cent vingt-sept pieds 6 pouces et quatre lignes de l'autre côté, vers la rue North Market, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et avantages y appartenant.

Etant les mêmes terrains acquis par le défendeur et feu Wm. H. Palmer, par acte passé par devant Richard Brennan, ancien notaire en cette ville, le 12 octobre 1858, de Paul E. Théard; et le dit défendeur a acquis l'intérêt du dit Wm. H. Palmer, par achat de sa veuve et ses héritiers, par acte passé par devant W. J. Castell, notaire, le 15 avril 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

5juin—5 12 19 26—3 7 juil.

Mme Bridget Whalen, veuve de feu Patrick Redmond vs Mme Eliza Flanagan, femme séparée de corps et de biens de John H. Bohen.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 7341.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Conti, Mire, St Louis et Tonti, désigné par le numéro vingt-et-un. Le dit lot forme l'encoignure des rues Conti et Tonti, et mesure vingt-sept pieds un pouce de face sur la rue Conti sur une profondeur et façade sur la rue Tonti de quatre-vingt-dix pieds.

Saisi dans l'affaire dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

22 mai—22, 29—juin 5, 12, 19, 23

Mme Ossie E. Mere vs. Mme Kate M. Shaw et Henry Shaw.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 7977.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Constantinople, Pitt, General Taylor et Prytania, et forme l'encoignure des rues Prytania et Constantinople. La dite portion de terre mesure cent pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de cent cinquante-cinq pieds huit pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, et face à la rue Prytania. La dite portion de terre consiste en la totalité des lots numéros treize à dix huit inclusivement sur un plan fait par H. C. Brown, voyer, et annexé pour référence à un acte passé pardevant William McC. Jones, notaire en cette ville, le huitième jour de février dix-huit cent soixante-neuf.

Acquis par la défenderesse, Mme Kate M. Shaw, de la plaignante, conformément à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 12 janvier 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de cept billets tirés par la défenderesse, Mme Shaw, à son propre ordre et par elle endossés, et contresignés par son mari, en date du 12 janvier 1874, et payables, respectivement, 114, 115, 116, 117, 1 8, 119 et 120 mois après leurs dates et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de leurs dates jusqu'à paiement final, et garantis par hypothèque sur la dite propriété, conformément à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 12 janvier 1874, et le reste du prix de l'adjudication comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 mai—29 30 juin 5 12 20 23

Bouquet & Wiseman vs. M. et Mme Lucien Adams.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6328.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hotel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 10 juillet 1883 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bienville, Dauphine, Johnson et Galvez, mesurant cinquante pieds six pouces six lignes de face à la rue Bienville à une distance de cinquante-quatre pieds de l'encoignure de la rue Galvez, cent six pieds de profondeur sur la ligne la plus près et parallèle à la rue Johnson, soixante-neuf pieds six pouces sur la ligne de fond, puis trente-huit pieds cinq pouces et quatre lignes sur la ligne qui la divise avec la ligne du fond mesurant soixante-neuf pieds huit pouces et deux lignes. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, acquise par le défendeur de la succession de H. Orillon le 19 février 1862.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

8 juin—8, 15, 22, 29—6, 10 juil

Michel Herber vs Robert Abbott.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 6373.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 30 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cette propriété commerciale de valeur connue comme le Planters Steam Cotton Press, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot numéro quarante-quatre, comprenant quatorze lots désignés par les numéros un à quatorze inclusivement et borné par les rues Annonciation, Market, Richard, Constance et le Chemin Felicité, et mesurant, plus ou moins, trois cent quatre-vingts pieds de face à la rue Constance, cent vingt-cinq pieds de face à la rue Market, [illegible] quatre-vingt-trois pieds de face à la rue Richard, et [illegible] pieds de face au Chemin Félicité. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les machines qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Celle-ci étant la seconde et la dernière offre, ladite propriété sera définitivement adjugée au dernier et plus fort enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit; l'acquéreur fournira un bon avec garantie solvable portant intérêt au taux de huit pour cent par an du jour de la vente et hypothèque spéciale sur ladite propriété jusqu'à parfait paiement; l'acquéreur devra déduire du montant de son enchère et payer au comptant tous les frais d'annonces, honoraires du shérif et des commis, etc., s'élevant en tout à environ Quinze Cents Piastres, en outre des taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur ladite propriété dont le montant est encore inconnu.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

14juin—14 21 29 30

Andrew Moore, jr, vs. Meredith Campbell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 7412.—En vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI 26 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Cadiz, Valence, Greene et St. David, et désignés comme les Nos 17, 18 et 19, de l'îlot No 542, sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, en date du 29 juin, 1867, et déposé par M. Stroms à l'étude de Joseph Cohn, notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Acquis par le défendeur de Geo. P. Moore, conformément à un acte passé pardevant A. Hero, jr, notaire, le 14 janvier 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

24 mai—24, 31, 7, 14, 21, 26

Alexander Hill vs J. H. de L. C. Rondanez.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 8251.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec les bâtisses et dépendances qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Baronne, Carondelet, Julia et Girod, étant la moitié la plus près du lot No 100 et du lot désigné No 98 sur un plan de Joseph Pilié, en date du 18 décembre, 1831, annexé à un acte passé pardevant G. R. Stringer, ancien notaire, le 19 juin 1829; la dite portion de terre mesure trente pieds de face à la rue Julia sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. La dite propriété porte le No 218 de la rue Julia.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

22mai—22 30 juin 6 13 20 23

BUREAU DE PRETS,

OTTO SCHWANER,

17.......RUE BARONNE.......17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

90, 92, 94 et 96 RUE MARAIS,

Entre Conti et St.-Louis.

1er fév—83.1 an.DMJ

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

La ville de la Nouvelle-Orléans vs. H. Bloomer, C. E. Girardey & Co, la même vs. les mêmes, la même vs M. A. Southworth, H. Bloomer et C. E. Girardey & Co, la même vs. les mêmes et la même vs. les mêmes.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Nos 13 501, 13 502, 13 503, 12,217 et 741—En vertu de cinq writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour les taxes de ville des années 1876, 1877, 1878, 1879 et 1880, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 24 juillet 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE connu comme la propriété Foucher, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans anciennement une partie de la Paroisse Jefferson; le dit morceau étant à côté au nord de la rue St Charles et s'étendant aux extrémités nord du terrain, et étant borné et décrit comme suit: Faisant face au côté nord de l'Avenue St-Charles et s'étendant de la limite de Burtheville à la limite de Greenville, s'étendant de là dans une direction nord vers la limite Est de Greenville, Friburg et Marley, à à peu près sept mille sept cent trente-six pieds à un certain point au sommet nord à un angle sur la limite de Marley, puis dans une direction sud-est sur une ligne du fond à la limite est de Marley à peu près quatre mille et 70 pieds à la dernière profondeur du terrain et sur un point où la dite limite supérieure rejoint la limite convergente du terrain qui touche au dessous; puis s'étendant dans la direction du sud sur une ligne du dit terrain adjacent et le long de la limite côté ouest de Burtheville au côté nord de l'Avenue St-Charles environ onze mille six cent vingt sept pieds. Le tout en accord avec les lignes et distances primitives comprenant tout le terrain de l'Avenue St-Charles aux limites primitives du derrière.

Saisi dans les affaires ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

21 juin—21,28—5,12,19,24 juil

J. B. Stetson & Co. vs. Thomas M. Charles.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 6 482.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous désignés SAMEDI, 23 juin 1883, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le contenu, toutes les installations du magasin de chapeaux du défendeur, 13 rue St-Charles, dans le Premier District de cette ville, consistant en un vaste assortiment de chapeaux, casquettes, etc., selon un inventaire sur filière en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

19 juin—,19 20 21, 22 23

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Henry Jurgens vs James Saledo.

Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—No 7,245.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville SAMEDI, le 7e jour de juillet 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Carrollton, 7me District de la ville de la Nlle-Orléans et désigné sur un plan fait par Jacob Benthau, le 16 décembre 1855, comme le lot No 4, (quatre) de l'îlot D (26, D) borné par les rues Barthe, Hillary, Troisième et Adams, le dit lot mesure 30 pieds de face, à la rue Barthe sur une profondeur de 120 pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

T. M. HEATHERTON, Constable.

5 juin—5 12 19 26—7 juil

Joseph Martinez vs John Garcia.

Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—No 7107.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, au Pont Maquette Nouveau Canal (côté de la rue Julia), le MERCREDI, 11 juillet 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La goëlette M. Mercier, avec ses appareils et ses agrès, mouillée au susdit endroit.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

T. HEATHERTON, Constable.

10 juin—10,17,24—1,11 juil

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Je certifie par les présentes que le 24e jour de mai 1883 jugement a été rendu dans cette cour, dans l'affaire ci-dessous, dans les termes suivants, savoir:

Helena Contrebaleine vs Bernarde Heres, son mari. No 8169.

Sur motion de L. Marero, avocat de la demanderesse, et sur preuve suffisante, fournie à la cour, l'appel de la pétition de la demanderesse, la loi et les preuves étant en faveur de la demanderesse. Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut, soit confirmé, devienne final et qu'il y ait un jugement en faveur de la demanderesse, Helena Contrebaleine contre le défendeur Bernarde Heres, son mari, avec dépens, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et son dit mari, dissolvant la communauté de gains et acquets qui existait jusqu'à présent entre eux, la dite demanderesse devant avoir le plein contrôle et l'entière direction de ses biens séparés.

Jugement rendu le 24 mai 1883.

Fait et signé le 30 mai 1883.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé au présent ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce 31ème jour de mai de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois.

JAS. D. RANKIN,
Député Greffier.

3 juin—3 16 23 30

Avis aux créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.

Henry Krueger vs ses créanciers.

No 8665—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Ordre de Cour.

Que la cession de la propriété du pétitionnaire soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est décrété qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu pardevant M. Fred. Adolph, notaire MERCREDI, 27 juin 1883, à 11 heures du matin, dans le but de traiter les affaires du pétitionnaire.

Et dans l'intervalle, que les procédures judiciaires soient suspendues contre sa personne et sa propriété.

Nouvelle-Orléans, 13 juin 1883.

(Signé) A. L. TISSOT juge.

Une copie exacte,

JAS. D. RANKIN
Député-Greffier.

19juin—19 23 26

Keiffer & Gardner vs leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 6296.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Keiffer & Gardner et L. H. Gardner et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire de Keiffer & Gardner et le compte final de L. H. Gardner présenté par L. H. Gardner, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

15 juin—15 19 24

Raymond Couyand vs. ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 6,723—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de Raymond Couyand et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par J. B. Sinnott, syndic en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

19 juin—19,23,26

Patrick J. O'Meallie vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 6065—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de l'insolvable ci-dessus et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Otto Thoman, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

17 juin—17,21,26

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

E. N. Lewis vs ses créanciers.

No 8658 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Ordre de Cour—

Que la cession de la propriété du pétitionnaire soit acceptée par la cour au profit de ses créanciers, et il est décrété qu'une réunion des dits créanciers sera convoquée devant John G. Eustis, notaire, pour le SAMEDI, 23me jour de juin 1883, à 11 heures du matin, pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire. Que Thomas E. Ecrier, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents; et, dans l'intervalle, que toutes les procédures judiciaires dirigées contre la personne et la propriété du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1883.

Signé: W. T. HOUSTON, Juge.

Pour Copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24mai—3 23 juin

Ligne de la rue Esplanade [illegible]

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portent cette inscription "Canal and Common Street" partent également du pied de la rue Canal, qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Basin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune, Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll, et Poydras, Poydras à Front, Front à Canal.

AVIS DE SUCCESSION

Succession de Charles A. Whitney.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 7073—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Maria L. Whitney, veuve, etc., exécutrice testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

20 juin—20 24 29

Succession de Marie Buquié alias Backay

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 8660—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur public, de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

19 juin—19 23 28

Succession de Anna Garcia.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 8135—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur public de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

19 juin—1,23,28

Succession de M. W. Montgomery.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 7,768—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur public de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

19 juin—19 23 28

Succession de Caspar Funk.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 7978. Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Francesca Funk, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

19 juin—19,23,28

Succession de Louis Maband.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 4303—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur public, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

19 juin—19,23,28

Succession de Johann N. Schuster.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 8851—Division—Attendu que P. S. Wiltz, Administrateur Public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Johann N. Schuster, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

15 juin—15 19 24

Succession de Joseph T. D. Lefèvre.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 8111—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Caroline A. Lefèvre, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

15 juin—15 19 24

Succession de Joseph Moorefield et femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 8499—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Elias Wolf, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

17juin 17 21 27

Succession de Valsin Gmichen.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 7035—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Vve Louise Gmichen, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

17 juin—17,21,26

Succession de George W. Collins.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 8853—Division A—Attendu que James Furnessy a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George W. Collins, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

17 juin—17 21 26

Succession de J. B. Souillard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 5735—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Marcel T. Duc exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

13 juin—13 17 22

Succession de Louisiana C. Murphy.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 8602—Division A—Attendu que Laura Murphy (née Westholz) a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louisiana C. Murphy, son mari, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

13 juin—13.17.22

Succession de William Mantle.

Cour Civile de District.—No 8380.—Toutes les personnes qui doivent à la susdite succession sont notifiées d'avoir à régler, de même que toutes celles qui pourraient avoir des réclamations contre la susdite succession sont priées de les présenter au soussigné dans les dix jours après cette date.

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1883.

F. MICHINARD, Avocat,
50 Passage de la Bourse.

17 juin—17,21,26

Succession de Geo. Purves.

Nouvelle-Orléans, 16 juin 1883—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de Geo. Purves sont requises de les faire valoir au soussigné, à la fabrique, coin des rues Clio et St Charles, dans les dix jours qui suivront cette date

JNO. T. PURVES,
Administrateur de la succession de Geo. Purves.

16 juin—16 20 24 26

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, de retour jusqu'à la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters à la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue ou à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les Baronne cars passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les Dryades cars vont de Triton Walk à la rue Dryades, passent devant le marché, ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère par les Baronne cars par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les Dryades cars, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Vente de clôture

Pour cause de changement de local par

Mme OLYMPE,

No. 144 rue du Canal.

Par VINCENT & CO., encanteurs—Il sera vendu LUNDI, 25 juin 1883, à 10½ heures du matin, au No 144 rue Canal—Des toilettes confectionnées, étoffes, manteaux, chapeaux garnitures, rubans, velours, éventails, bijouterie.

—Aussi—

Tapis de salon et de magasin, toiles cirées, nattes, vitrines, coffre fort, rideaux fins. Une paire de jolis vases en porcelaine. Une glace du 16e siècle.

20 juin—20 23 24

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu de magasin de machines diverses, comptes, billets à recevoir, etc.

Dans l'affaire de Lucius W. Miller & Cie. vs. leurs créanciers.

No. 8,097—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—JEUDI, le 21 juin 1883, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Union et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 juin 1883, il sera vendu à l'encan—

Le contenu du dit local donné par les dits banqueroutiers, comprenant machines, installation de bureaux, comptes ouverts, billets à recevoir, d'après un inventaire enregistré à la Cour, dont une copie sera fournie au moment et au lieu de la vente.

Conditions—Comptant avant livraison.

9 juin—9 10 16 au 21

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Sixième District.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Marie Joséphine Caroline Duclos, épouse défunte de L. C. A. Billaud.

Wm A. Billaud et als. vs. L. C. A. Billaud, tuteur naturel.

Procès en partage.

Par GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, encanteur.—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 21 juillet 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un décret rendu dans la sus-dite affaire, par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Division A. de la dite Cour, le 19 mars 1883, et rendu le 15 juin 1883, et conformément à une détermination prise à une assemblée de famille homologuée le 15 juin 1883, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain îlot situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement connu sous le nom de Greenville, borné par les rues Pine, Anna, Esther et Lower Line, mesurant 300 pieds sur chacune des rues Pine et Lower Line, et 240 pieds sur chacune des rues Anna et Esther.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera, en sus du prix de l'adjudication, toutes les taxes qui pèsent sur la propriété jusqu'au moment de la vente, se montant à la somme de $968 83.

L'acte de vente pardevant Jas. Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16 19 23 30 juil 7 14 21

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1882

Primes sur les incendies	$519,599 40	
Primes maritimes	176, 01 63	
Primes de rivières.	35,765 19	$661,366 21
Primes acquises en 1881		97,962 10
Total des primes		$759,329 13
A déduire—		
Primes non acquises	$301,117 02	
Primes remboursées	54,502 99	
Réassurances	99,801 88	355,401 89
Primes nettes acquises		$414,427 42
Intérêt, loyer et sauvetage		45,026 18
		$459,473 60
A déduire—		
Pertes de feu	$188,793 62	
Pertes maritimes	43,932 10	
Pertes de rivières	19,127 64	
Total des pertes	$251,859 36	
Dépenses générales, commissions, patentes, taxes, etc.	174,535 26	426,394 61
Profits nets		$33,088 9
Ajouter—		
Montant au crédit du profits et pertes	$145,256 10	
Moins dividende de juillet 1882	25,000 00	120,256 10
Surplus		$153,344 09
A déduire—		
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées		46,410 36
Surplus net, 31 décembre 1882		$106,933 33

Situation le 31 décembre 1882:

VALEURS AU PRIX DU MARCHÉ.

Argent dans les banques	390,194 79	
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent	229,000 00	
50 bons Levee Steam Cotton Press	26,250 00	
2 bons du New Orleans Pacific Railway	1,720 00	
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company	10,000 00	
50 bons du New Orleans Water Works	27,000 00	
40 bons du New Orleans City Railroad	27,500 00	
1 bon du Bataillon Washington Artillerie	500 0	
15 actions du New Orleans City Railroad	1,290 00	
5 actions de la State National Bank	586 00	
35 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co	1,260 00	
120 actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00	
1 action du New Louisiana Jockey Club	750 0	
Propriétés foncières en ville	132,940 00	
Billets, 1re hypothèque	115,027 66	
Prêts sur demande	67,900 00	
Billets garantis par nantissement	0 00	
Billets à recevoir en règlement de primes	13,476 63	
Primes en cours de collection	63,761 87	
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 97	
Compte en suspens	716 26	
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées	17,601 14	$875,588 63
PASSIF.		
Fonds capital	$500,000 00	
Réserve pour primes non acquises	301,117 02	
Réserve pour réclamations non déterminées	46,410 36	
Dividende non réclamé	4,215 50	
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company	11,400 20	
Dû à d'autres compagnies pour réassurances	5,511 72	
Excédant net comme ci-dessus	106,933 33	$875,588 63

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 12 janvier 1883,

JAS. FAHEY Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

(Signé) CHARLES T. DUGAZON, J. ALDIGE, AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs agents-droit.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGE,	E. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIERE,	AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO,	JULES TUYES.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Propriété améliorée, rue Girod, entre Port et St-Ferdinand.

Succession de Charles Shereck ou Shiereck.

No 8570—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale—JEUDI, le 28 juin 1883, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mai 1883, pour le compte de la susdite succession—

Un certain morceau de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Girod, maintenant Villeré, St. Jean-Baptiste, St Ferdinand et Port. Le dit morceau de terre mesure à une distance 77 pieds 6 pouces de l'encoignure de la rue Port 29 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 56 pieds 10 pouces.

Conditions—1/3 comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans, avec billets d'acquéreur portant intérêt à 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété. L'acte de vente devra contenir toutes les clauses habituelles de garantie, assurance, droit de poursuite judiciaire, 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrement du paiement des billets. L'acquéreur aura le privilège de payer le tout comptant s'il le désire.

Les taxes de l'année courante, 1883, devront être payées par l'acquéreur, en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26mai—26 juin2 9 16 au 28

TRAMWAYS

OU

CHEMINS DE FER URBAINS

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de dix à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent, les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poeyfarre pour suivre la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux têtes de la statue de Clay; ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de courses. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Du... des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal [illegible] Parcours: [illegible] Dauphine, Dauphine jusqu'à [illegible] jusqu'à Broad [illegible] [illegible] de là à la station [illegible] suivent la même [illegible] au lieu de tourner dans la [illegible] la rue Dumaine jusqu'à [illegible] longent les bords du Bayou [illegible] la Grande Route St-Jean [illegible] à la station [illegible] porte des Fair Grounds [illegible] jusqu'à la rue du Canal.